



J ai vendu mon mobilhome il y a 3 mois aujourd'hui l'acheteur me

Par **vicard**, le **02/04/2008** à **23:35**

bonsoir.j ai vendu mon mobilhome au mois de janvier avec papier de ventre libre avec nos deux signature aujourd'hui mercredi 2 avril l'acheteur ma telephoner en me disant que toute la plomberie avais casser alors que moi meme je n ai jamais eu de probleme de fuite ou de quoi que se soit ,il veu que je paye la facture du plombier qui s eleve a 800e soit disant ou il m attaque pour vice cacher a quoi doit je m attendre si il porte plainte ,merci,cordialement md vicard